

CONSEIL COMMUNAUTAIRE Séance du 18 février 2025 à 18h00

Au siège de Grand Lac, Communauté d'agglomération 1500 boulevard Lepic 73 100 AIX-LES-BAINS

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant,)

1	AIX-LES-BAINS	T	BERETTI Renaud	
2	AIX-LES-BAINS	T	CARDE Daniel	
3	AIX-LES-BAINS	T	FRAYSSE Claudie	
4	AIX-LES-BAINS	Т	FRUGIER Michel	
5	AIX-LES-BAINS		GIMENEZ André	
			GUIGUE Thibaut	
	AIX-LES-BAINS		MOIROUD Christophe	
	AIX-LES-BAINS		MONTORO-SADOUX Marie-Pierre	
	AIX-LES-BAINS		MOREAUX-JOUANNET Isabelle	
				Parasia da Karia a BUBOLIOLIET DE VOI
	AIX-LES-BAINS		PETIT GUILLAUME Sophie	Pouvoir de Karine DUBOUCHET-REVOL
	AIX-LES-BAINS		POILLEUX Nicolas	Pouvoir de Nicolas VAIRYO
	BOURDEAU		DRIVET Jean-Marc	
	BRISON SAINT INNOCENT		CROZE Jean-Claude	
	BRISON SAINT INNOCENT		MASSONNAT Marthe	Pouvoir de Marina FERRARI
	CHINDRIEUX		BARBIER Marie-Claire	Départ après la délibération 5
	CONJUX	Т	SAVIGNAC Claude	
17	DRUMETTAZ-CLARAFOND	Т	BEAUX-SPEYSER Danièle	Pouvoir de Nicolas JACQUIER
18	ENTRELACS	Т	BRAISSAND Jean-François	
19	ENTRELACS	Т	COCHET Claire	
20	ENTRELACS	Т	GUIGUE Jean-Marc	
21	ENTRELACS	T	GRANGE Yves	
22	GRESY-SUR-AIX	Т	MAITRE Florian	
23	GRESY-SUR-AIX		PIGNIER Colette	
120 0	GRESY-SUR-AIX		TROQUIER Chrystel	
	LA BIOLLE		NOVELLI Julie	
	LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT		MORIN Bruno	
	LE BOURGET DU LAC		LE GUELLEC Gwénaëlle	
	LE BOURGET DU LAC		MERCAT Nicolas	
	LE BOURGET DU LAC		RAMEL Sandrine	
	LE BOURGET DU LAC		SIMONIAN Edouard	
	LE MONTCEL		HUYNH Antoine	
	MERY		FONTAINE Nathalie	
	MERY		ROULET Stéphane	
	MOTZ		CLERC Daniel	
	MOUXY		PERSON Armelle	
	MOUXY		BONICI José	
	RUFFIEUX		ROGNARD Olivier	Départ après la délibération 3
	SAINT OFFENGE		GELLOZ Bernard	
	SAINT OURS		ALLARD Louis	
40	SAINT PIERRE DE CURTILLE	Т	DILLENSCHNEIDER Gérard	
41	SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	Т	TOUGNE-PICAZO Brigitte	
42	TRESSERVE	T	LOISEAU Jean-Claude	
43	TRESSERVE	T	ROUSSEL Christian	
44	VIONS	Т	ARRAGAIN Manuel	
45	VIVIERS-DU-LAC	Т	AGUETTAZ Robert	
46	VIVIERS-DU-LAC	Т	SCAPOLAN Martine	
	VOGLANS		REPNON Martino	

24 communes présentes

47 VOGLANS

48 VOGLANS

T BERNON Martine

T MERCIER Yves

Absents excusés :

PUGNY-CHATENOD

CROUZVIALLE Bruno

AIX-LES-BAINS

BRAUER Michelle

TREVIGNIN

CHAPUIS Nicolas

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 11 février 2025, transmise dans les conditions prévues par les articles L. 2121-10 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales, à laquelle était joint un dossier de travail comprenant l'ordre du jour, la note de synthèse et 11 projets de délibérations.

La convocation, l'ordre du jour et le dossier de travail ont également été transmis aux conseillers communautaires suppléants et aux conseillers municipaux des communes membres de Grand Lac, conformément à l'article L. 5211-40-2 du code général des collectivités territoriales.

Le quorum est atteint en début de séance : la séance est ouverte avec 48 présents et 4 procurations

Julie NOVELLI est désignée secrétaire de séance.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Grand Lac ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble Cedex), dans le délai de deux mois à compter de sa publication (acte règlementaire) ou de sa notification (acte individuel). Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site www.telerecours.fr.



DÉLIBÉRATION

N°:2

Année: 2025

Exécutoire le : 2 1 FEV. 2025

Publiée / Notifiée le : 2 1 FEV. 2025

Visée le : 2 1 FEV. 2025

ADMINISTRATION GENERALE Commission Economie et Numérique Remplacement de Monsieur Jean-Marc DRIVET

Monsieur le président rappelle que par délibération en date du 15 septembre 2020, les commissions thématiques ont été créées, et que par délibération en date du 20 octobre 2020, le conseil communautaire de Grand Lac a procédé à l'élection des membres de la commission Economie et Numérique.

Cette commission est aujourd'hui composée de 27 membres, autres que le président.

Suite à la démission de Monsieur Jean-Marc DRIVET de cette commission, il convient de procéder à son remplacement.

Il est proposé de désigner Monsieur Michel ARDOUVIN.

Une seule candidature ayant été présentée pour le poste à pourvoir, le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré:

- APPROUVE le présent rapport,
- CONSTATE l'élection de Monsieur Michel ARDOUVIN au sein de la commission Economie et Numérique.

Aix-les-Bains, le 18 février 2025

denAND

Renaul BEREIN

D'AG La Secrétaire de séance,

Julie NOVELLI

Délégués en exercice : 68

Présents : 48

Présents et représentés : 52

Votants: 52

Pour: 52

Contre: 0 Abstentions: 0

Blancs: 0

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

DELIBERATION 2 : COMMISSION ECONOMIE ET NUMERIQUE - REMPLACEMENT DE MONSIEUR JEAN-MARC DRIVET

Date de transmission de l'acte :

21/02/2025

Date de réception de l'accusé de

21/02/2025

réception :

Numéro de l'acte :

d5356 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte :

073-200068674-20250218-d5356-DE

Date de décision :

18/02/2025

Acte transmis par:

ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

Nature de l'acte :

Délibération

Matière de l'acte :

5. Institutions et vie politique

5.3. Designation de representants

5.3.5. Autres (dont SEM; Commissions...)